

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	BABYLONE_BIS	Numéro	00010471U37-22
Adresse du site	107, rue de Grenelle	Hauteur	R+7 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Ministère de l'Éducation Nationale	Destination	Bureaux/ Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	8 antennes sur 4 azimuts Fréquence 700MHz pour la 5G seule en faisceau fixe Suppression de la fréquence 900MHz pour la 2G et la 3G Réorientation de l'azimut 55° à 50°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2019
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	10/08/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	10/10/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse du bâtiment sis au 107 rue de Grenelle dans le 7 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout du 700MHz pour la 5G sur un site existant 2G/3G/4G de 4 antennes à faisceau fixe émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz, et l'ajout de 4 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 50°, 140°, 230° et 320°		
Distance des ouvrants	Portes d'accès à la terrasse à 6m Fenêtres de 3m à 7m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G : 50° < 3V/m ; 140° < 5V/m ; 230° < 5V/m ; 320° < 4V/m 5G : 50° < 1V/m ; 140° < 1V/m ; 230° < 1V/m ; 320° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 50° : 31,20m pour les faisceaux fixes et 31,70m pour les faisceaux orientables Azimuts 140° et 230° : 31,45m pour les faisceaux fixes et 32,80m pour les faisceaux orientables Azimut 320° : 31,15m pour les faisceaux fixes et 32,65m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Remplacement des mâts et des intégrations existantes pour les azimuts 140°, 230° et 320°
Zone technique	Remplacement des coffrets techniques existants par de nouveaux plus récents

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

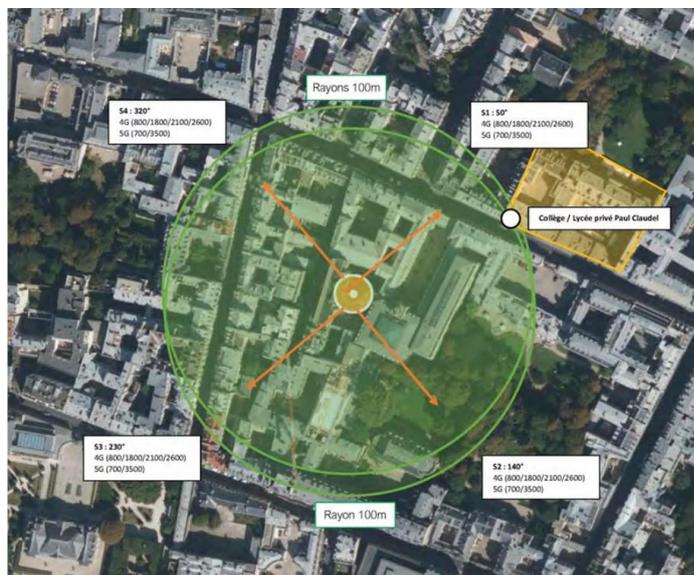
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

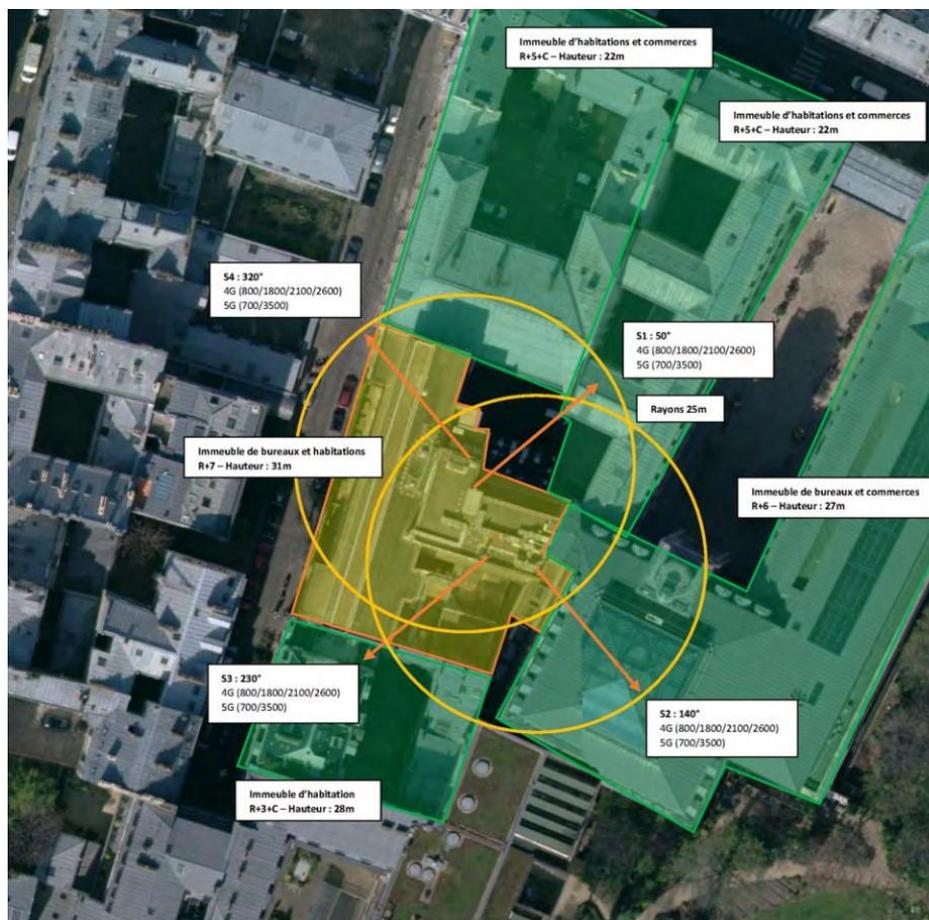
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Collège / Lycée privé Paul Claudel ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	118 rue de Grenelle, 75007 PARIS	R+3 - 18m	Oui	95.00	4.10

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 140, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 230, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 50°	Azimut 140°	Azimut 230°	Azimut 320°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	19.50	25.50	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 50, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 50°	Azimut 140°	Azimut 230°	Azimut 320°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1			
Hauteur (en m)	28.50	28.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 140°



Azimut 230°



Azimut 320°

